



HAL
open science

Une nouvelle mesure du développement des économies ultramarines françaises à travers l'application de l'indicateur de développement humain “ hybride ”

Michaël Goujon, Jean-François Hoarau

► To cite this version:

Michaël Goujon, Jean-François Hoarau. Une nouvelle mesure du développement des économies ultramarines françaises à travers l'application de l'indicateur de développement humain “ hybride ”. *Région et Développement*, 2015, 42, pp.55-78. halshs-01413356

HAL Id: halshs-01413356

<https://shs.hal.science/halshs-01413356>

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE NOUVELLE MESURE DU DÉVELOPPEMENT DES ÉCONOMIES ULTRAMARINES FRANÇAISES À TRAVERS L'APPLICATION DE L'INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN « HYBRIDE »

Michaël GOUJON *, Jean-François HOARAU **

Résumé - La littérature sur l'évaluation du niveau de développement des Départements et Collectivités d'Outre-Mer montre que ces territoires ont fait preuve sur les dernières décennies d'un dynamisme certain en matière de développement, même si leurs performances restent encore bien en deçà de celles de la France métropolitaine. Toutefois, ces rares études souffrent d'un certain nombre de limites qui viennent réduire la portée de leurs conclusions. L'objet de notre étude est de contribuer à une meilleure évaluation des performances de développement humain des espaces français d'Outremer en mobilisant l'Indicateur de Développement Humain « Hybride », introduit par le PNUD en 2010, que nous calculons sur la période 1995-2010. Ce dernier a l'avantage de permettre une comparaison à la fois dans le temps et dans l'espace plus exhaustive. Les résultats montrent que ces économies présentent globalement des niveaux de développement satisfaisants (à l'exception de Mayotte) comparés aux autres petits territoires insulaires ou côtiers, mais ils demeurent cependant loin de la performance métropolitaine.

Mots-clés - DÉVELOPPEMENT HUMAIN, INSULARITÉ, INDICATEUR SYNTHÉTIQUE, OUTREMER

Codes JEL - I00, O15, R00

Ce travail s'inscrit dans un projet de recherches plus vaste financé par l'Agence Française de Développement (AFD) que nous tenons à remercier pour son aide financière précieuse.

* CERDI, CNRS-Université d'Auvergne, et Ferdi ; michael.goujon@udamail.fr

** CEMOI, Université de la Réunion, auteur correspondant ; jfhoarau@univ-reunion.fr

1. INTRODUCTION

Un large consensus se dégage aujourd'hui sur le fait que les Petites Economies insulaires (PEI) souffrent d'une forte vulnérabilité structurelle comparativement aux autres économies (Briguglio, 1995 ; Andrianto et Matsuda, 2004 ; Logossah (2007) ; Guillaumont, 2009, 2010 ; Blancard et Hoarau, 2015)¹. Toutefois, au regard des indicateurs de performance standard, les PEI montrent des niveaux de développement économique et humain relativement élevés (Srinivasan, 1986 ; Easterly et Kraay, 2001 ; Armstrong et Read, 2002 ; Blancard et Hoarau, 2013). Ces économies font donc preuve d'une grande capacité de résilience, c'est-à-dire une « capacité à faire face à une vulnérabilité inhérente grâce à la mise en œuvre de politiques délibérées » (Briguglio et Galea, 2003 ; Briguglio et al., 2006). Ces études portent essentiellement sur les PEI dites « indépendantes », en délaissant largement les économies « non indépendantes », parmi lesquelles les Départements français d'Outre-Mer [DOM] (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, Mayotte) et les Collectivités françaises d'Outre-Mer [COM] (Nouvelle Calédonie, Polynésie, Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon). Or, les choix en matière de stratégies de développement, et les performances économiques qui en découlent, n'ont pas été les mêmes selon le statut politique adopté (Bertram, 2006 ; Oberst et McElroy, 2007).

Les rares études sur les DOM-COM montrent que ces territoires, bien qu'évoluant dans un environnement économique et social protecteur garanti par leur statut de territoires affiliés à une métropole développée, présentent une vulnérabilité économique structurelle semblable à celle des PEI en développement (Bayon, 2007 ; Goavec et Hoarau, 2015 ; Goujon et al., 2015). Dans le domaine du développement humain, le PNUD ne calculant pas d'Indicateur de Développement Humain (IDH) pour les économies non indépendantes, un certain nombre d'auteurs ont tenté ces dernières années ce calcul pour les DOM-COM. François et Salmon (2006) proposent ce calcul pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane pour les années 1990, 1995 et 2000. Ils montrent que ces territoires présentent un bon niveau d'IDH même si la progression est en net ralentissement sur la période d'étude. Le CEROM (2008) fait figurer les DOM des Caraïbes et COM du Pacifique dans le groupe des pays et territoires à niveau d'IDH très élevé. Utilisant la méthodologie de travaux entrepris pour mesurer l'IDH de régions métropolitaines (Gadray et al., 2006 ; Boutaud, 2007), Goujon (2008) et Goujon et Hermet (2012) proposent quant à eux des calculs d'IDH pour La Réunion et Mayotte. Alors que La Réunion se positionne au niveau des autres DOM à des niveaux élevés de développement humain,

¹ Les causes sous-jacentes sont diverses et nombreuses : (i) les caractéristiques géographiques (petite dimension, éloignement, enclavement, exposition à des risques majeurs, fragilité des écosystèmes, etc.), (ii) le contexte historique (dépendance vis-à-vis de l'extérieur, relations privilégiées avec les anciennes tutelles politiques, etc.), (iii) la situation sociale (moindre intensité et volatilité du capital humain, précarité du marché du travail, insécurité, etc.), et (iv) la structure économique (déséconomies d'échelle, étroitesse des marchés locaux, faible diversification des activités, coûts d'accès aux ressources extérieures, etc.).

Mayotte accuse un retard important en se plaçant dans le groupe des pays à niveau moyen de développement. Enfin, Sudrie (2013) utilise la nouvelle forme de l'IDH appliquée par le PNUD dans sa réforme de 2010, caractérisée par une nouvelle formule d'agrégation (géométrique plutôt qu'arithmétique) et de nouvelles composantes. Ses conclusions viennent conforter les précédentes, le niveau d'IDH atteint par les DOM-COM en 2010 les place dans le groupe des pays à développement humain très élevé (Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie) ou élevé (Réunion, Polynésie). Seules la Guyane et Mayotte figurent dans la catégorie des pays à développement humain moyen.

La revue de la littérature fait donc ressortir un consensus en faveur d'une dynamique de développement régionale favorable pour les territoires ultramarins français malgré la présence d'handicaps structurels forts. Toutefois, ces conclusions doivent être relativisées pour au moins deux raisons. D'abord, les études précitées souffrent d'un certain nombre de limites méthodologiques (méthode d'agrégation critiquable, choix des indicateurs de base, hypothèse sur les écarts de prix par rapport à la métropole, absence de calculs rétrospectifs pour certains...) venant réduire la portée des résultats. Même l'étude de Sudrie (2013), qui reste à ce jour la plus aboutie, se heurte à un problème sérieux de disponibilité de données qui a conduit l'auteur à faire de nombreuses approximations pouvant mettre en doute certains résultats. De plus, le choix de l'IDH dans sa version de 2010 ne permet pas les comparaisons temporelles avec les autres économies insulaires. En effet, les données concernant les nouvelles variables retenues depuis la réforme n'existent pas pour bon nombre de petits pays, conduisant le PNUD à les écarter du champ d'investigation. Ensuite, plusieurs faits stylisés révèlent que la situation en termes de développement n'est pas aussi flatteuse. Premièrement, le niveau du revenu par habitant des DOM-COM, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, reste largement en deçà du niveau moyen métropolitain, indiquant l'absence de processus de convergence réelle malgré 40 ans de transferts publics (Charles et al., 2013). Deuxièmement, ces territoires sont frappés par un taux de chômage structurel très élevé et persistant, oscillant entre 25% et 30% depuis la fin des années 1980 (Hoarau et al., 2010). Enfin, les calculs d'IDH montrent que le retard par rapport à la métropole demeure encore très significatif.

Aussi, dans cet article, nous nous proposons d'enrichir les investigations dans le domaine de l'évaluation du développement humain pour les DOM-COM en mettant en œuvre une nouvelle mesure d'IDH mieux adaptée aux contraintes statistiques très prégnantes lorsque l'on désire étudier les économies insulaires. De manière plus précise, contrairement à Sudrie (2013), nous appliquons, sur la période 1995-2010, la stratégie dite « pragmatique » présentée par le PNUD en 2010 (Gidwitz et al., 2010). Nous retenons la version hybride de l'IDH, qui combine la forme fonctionnelle géométrique et les composantes utilisées avant la réforme de 2010, dont les données sont plus disponibles, et ne nécessitent donc pas d'approximations trop importantes. Celles-ci permettent également une comparaison des résultats avec un nombre plus large de PEID. Sur ce dernier point, précisons que notre approche permet de couvrir, en plus des économies ultramarines, un échantillon de 30 PEI contre seulement 24 entités avec l'approche retenue par Sudrie (2013).

La suite de l'article est organisée de la manière suivante. La section 2 décrit la méthodologie de construction de l'IDH hybride. La section 3 expose les résultats par composante pour l'ensemble des territoires ultramarins dont les données sont disponibles sur la période d'étude retenue. La section 4 présente l'indicateur agrégé et discute les résultats qui en découlent. Enfin, la dernière section conclut sur les principaux enseignements de cette réflexion et propose quelques perspectives pour de futures recherches.

2. L'IDH « HYBRIDE » : MÉTHODOLOGIE ET AVANTAGES POUR LE CALCUL SUR LES DOM-COM

L'IDH a été introduit par le premier rapport sur le développement humain du PNUD publié en 1990 (PNUD, 1990). Jusqu'en 2009, celui-ci s'obtenait par la moyenne arithmétique de trois indicateurs socioéconomiques reflétant les trois grandes dimensions du développement humain : (i) la longévité (L) mesurée par l'espérance de vie à la naissance, (ii) le savoir (EA) mesuré par la moyenne pondérée du taux d'alphabétisation des adultes (TAA) et le taux brut de scolarisation (TBS) combiné (primaire, secondaire et supérieur) et (iii) le niveau de vie donné par le PIB réel par habitant en parité des pouvoirs d'achat PPA (PIB). Pour les trois composantes, les indices dimensionnels individuels (I_L , I_{EA} , I_{PIB}) sont calculés en utilisant la transformation linéaire « Min-Max », soit $\frac{\text{valeur observée} - \text{valeur min}}{\text{valeur max} - \text{valeur min}}$. Notons que la dimension du niveau de vie fait l'objet d'un traitement particulier. Le PNUD pose l'hypothèse des rendements décroissants du bien-être associé au revenu, c'est-à-dire qu'une augmentation de la richesse est susceptible d'avoir moins d'importance pour les pays riches que pour les pays pauvres. Cette hypothèse est introduite dans l'indice dimensionnel en appliquant aux différentes valeurs la transformation logarithmique. Les valeurs minimales (maximales) sont fixées par le PNUD à 25 (85) années pour L, 0% (100%) pour EA et 100 (40000) dollar US pour PIB. Ensuite, l'IDH global se déduit comme suit :

$$IDH = \frac{1}{3}(I_L + I_{EA} + I_{PIB})$$

Les premières applications aux DOM-COM, issues des travaux de François et Salmon (2006), du CEROM (2008), de Goujon (2008) et de Goujon et Hermet (2012), ont mobilisé cette méthode. Néanmoins, cette première forme de l'IDH a fait l'objet de trois types de critiques (Blancard et Hoarau, 2011) : (i) la faible qualité et le manque de disponibilité des données élémentaires, (ii) le besoin de tenir compte de plus d'informations en intégrant d'autres variables dans l'indicateur synthétique, et (iii) des limites techniques à travers les problèmes d'agrégation et de pondération.

Aussi, pour répondre à certaines de ces critiques, le PNUD a décidé de réviser en 2010 la méthodologie (PNUD, 2010, voir également Blancard et Hoarau, 2011). D'un côté, plusieurs variables élémentaires ont changé dans l'objectif de mieux caractériser le développement humain. Dans la dimension du savoir, la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation remplacent respectivement le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisa-

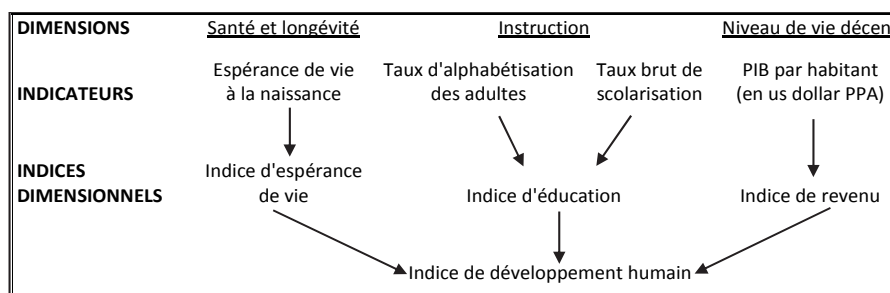
tion. Dans la dimension du niveau de vie, le PIB par habitant laisse place au Revenu National Brut (RNB) par habitant. Dans la formule de normalisation, les valeurs maximales deviennent celles effectivement constatées dans les pays considérés sur la période 1980-2010 et les valeurs minimales sont fixées à des seuils correspondant aux niveaux de subsistance (20 ans pour l'espérance de vie, zéro pour les deux variables d'éducation et 163 dollar US pour le RNB par habitant). D'un autre côté, l'IDH global est désormais calculé en prenant la moyenne géométrique des trois indices, et non plus la moyenne arithmétique, afin d'introduire une substituabilité imparfaite entre les trois dimensions, d'où :

$$IDH = I_L^{1/3} \times I_{EA}^{1/3} \times I_{RNB}^{1/3}$$

C'est précisément l'approche retenue par Sudrie (2013). Toutefois, comme le précise le PNUD, les nouvelles variables sont basées sur des données peu disponibles dans la double dimension spatiale et temporelle pour les petites économies, et en particulier pour les PEI. Ce problème de disponibilité de données, notamment sur le Revenu National Brut [RNB] réel par habitant, a contraint le PNUD à ne pas présenter de résultats de calcul d'IDH pour de nombreuses PEI. Cette limite est encore plus criante pour les DOM-COM. Dans Sudrie (2013), le PIB reste utilisé au lieu du RNB pour certains territoires en supposant un ratio RNB/PIB constant sur la période d'étude, tandis que pour d'autres, le RNB est généré à partir d'une relation économétrique simple liant le RNB réel par habitant et le PIB réel par habitant estimée sur un échantillon mondial. Cette méthode pose problème car elle consiste à imputer des valeurs manquantes spécifiques sinon atypiques par des estimations « moyennes » tirées d'un modèle commun estimé sur l'ensemble de l'échantillon. Un autre problème, moins évident à surmonter, apparaît si le manque de données n'est pas dû au hasard, c'est-à-dire si les pays pour lesquels les données sont manquantes présentent une caractéristique particulière : dans ce cas, ces derniers ne peuvent répondre au modèle estimé sur l'échantillon de pays pour lesquels toutes les variables sont disponibles. Ce problème est très probablement amplifié dans l'étude de Sudrie (2013) puisque la relation entre le PIB et le RNB est estimée sur un échantillon mondial sans contrôle pour des caractéristiques particulières importantes qui influencent de toute évidence cette relation (îles, niveau de développement, structure de la population, structure du PIB...)².

Aussi, pour permettre le calcul d'un IDH rétrospectif et la comparaison dans le temps, le PNUD dans sa réforme de 2010 propose également une version « hybride » de l'IDH (Figure 1), dite « pragmatique », combinant la nouvelle méthode d'agrégation géométrique et l'ensemble des anciennes variables élémentaires qui ont le mérite d'être disponibles pour un échantillon plus vaste de pays sur une période longue.

² Notons que ce contrôle peut se faire soit en maintenant l'échantillon et en ajoutant des variables explicatives, soit en maintenant le modèle mais en l'estimant sur un sous échantillon constitué de pays dont toutes les données existent et qui partagent les caractéristiques des pays ciblés dont les données sont manquantes.

Figure 1. La composition de l'IDH hybride

Source: les auteurs, à partir de PNUD (2010).

C'est cette dernière approche que nous appliquons. Nous retenons donc la moyenne géométrique des variables de l'espérance de vie, du taux brut de scolarisation, du taux d'alphabétisation des adultes et du PIB réel par habitant en dollar PPA, soit :

$$IDH = I_L^{\frac{1}{3}} \times (I_{TAA}^{\frac{1}{2}} \times I_{TBS}^{\frac{1}{2}})^{\frac{1}{3}} \times I_{PIB}^{\frac{1}{3}}$$

La normalisation des données élémentaires repose sur les valeurs seuils déterminées par le PNUD et valables pour toutes les années de la période d'étude (voir Tableau 1). Les indices dimensionnels (normalisés) se déduisent alors comme suit :

$$I_{L,TAA,TBS} = \frac{\text{Valeur observée} - \text{Valeur Min}}{\text{Valeur Max} - \text{Valeur Min}} \quad \text{et} \quad I_{PIB} = \frac{\ln(\text{Valeur observée}) - \ln(\text{Valeur Min})}{\ln(\text{Valeur Max}) - \ln(\text{Valeur Min})}$$

Tableau 1. Les valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH hybride

Variables	Min	Max
Espérance de vie	20	83,166 (Japon, 2010)
Taux d'alphabétisation des adultes	0	99 (plusieurs pays)
Taux brut de scolarisation combiné	0	115,81 (Australie, 2002)
PIB par habitant (en dollar US PPA)	163,28 (Libéria, 1995)	108 211 (EAU, 1980)

Source: PNUD (2010).

3. LA CONSTRUCTION DES INDICES DIMENSIONNELS POUR LES DOM-COM

La méthode présentée ci-dessus est appliquée à l'ensemble des économies ultrapériphériques françaises sur la période allant de 1995 à 2010. Les résultats obtenus seront ensuite replacés dans le classement mondial établi par le PNUD. Ce travail doit nous permettre d'évaluer les écarts de développement entre, d'une part, les territoires ultramarins entre eux, et entre ces territoires et la France métropolitaine comme dans Sudrie (2013) et, d'autre part, entre les DOM-COM et le groupe des PEI avec une attention particulière sur les pays limitrophes. Même si nous travaillons sur des données primaires plus dispo-

nibles que dans Sudrie (2013), certaines ont nécessité des approximations que nous présentons en détail dans la suite.

3.1. La dimension du niveau de vie

L'utilisation de l'unité « parité des pouvoirs d'achat » qui permet la comparaison entre territoires pose problème car elle nécessite l'estimation des différences de prix des biens et services, ici entre les DOM-COM et la métropole.

3.1.1. Le cas des COM

Concernant les COM du Pacifique, il n'y a pas de problème particulier dans la mesure où le PNUD fournit les séries longues en dollar PPA pour la Nouvelle Calédonie et la Polynésie Française³ (voir Tableau 2).

Tableau 2. Le PIB par habitant en dollar PPA des COM, 1995-2010

Pays	PIB par habitant en dollar PPA			
	1995	2000	2005	2010
Niveau				
Polynésie	19718	20736	21434	21885
Nouvelle-Calédonie	27127	24945	26986	29411
France	29076	32516	34050	34173
En % de la France				
Polynésie	67,8	63,7	62,9	64,0
Nouvelle-Calédonie	93,2	76,7	79,2	86,0
France	100	100	100	100
En indice				
Polynésie	0,740	0,747	0,752	0,756
Nouvelle-Calédonie	0,789	0,776	0,788	0,801
France	0,799	0,817	0,824	0,824

Source : PNUD, calculs des auteurs.

3.1.2. Le cas des DOM

S'agissant des DOM, EUROSTAT publie des niveaux de PIB par habitant en euro Standard de Pouvoir d'Achat [SPA] sur la période 1995-2010. La différence avec le concept de PPA est purement terminologique dans la mesure où la méthode de conversion est similaire à celle de la PPA. Cependant, cet indicateur est construit sur l'hypothèse implicite irréaliste d'égalité de niveau général des prix entre les différents territoires et la métropole. Pour pouvoir calculer un IDH comparable aux données du PNUD, il est indispensable de transformer les séries exprimées en euro SPA en dollar PPA. Pour ce faire, plusieurs étapes doivent être respectées (Goujon, 2008).

- *Le passage du PIB par habitant en euros courants au PIB par habitant en euros SPA*

³ Pour les autres COM (Saint-Barthélemy, Saint Martin et Saint-Pierre et Miquelon), les données n'existent pas et il n'est pas possible d'avoir une estimation fiable.

EUROSTAT publie les données de PIB par habitant en euro à prix courants et en euro SPA pour l'Union européenne à 27 pays [UE-27]. Ces données sont disponibles au niveau NUTS3 donc pour l'ensemble des régions européennes dont les DOM. Le passage du PIB par habitant à prix courants au PIB par habitant en euro SPA se fait par le biais de la formule suivante :

$$\text{PIB par habitant en euros courants} \times m = \text{PIB par habitant en euros SPA}$$

Le coefficient m , qui représente en quelque sorte un taux de change SPA correspondant au rapport du niveau moyen des prix dans l'UE-27 sur le niveau des prix dans le pays ou la région considérée, se déduit de la division du PIB par habitant en euros SPA par le PIB par habitant en euros courants. En calculant ce coefficient pour chaque année de la période d'étude, nous découvrons que celui-ci est identique pour la France et l'ensemble des DOM quelle que soit l'année considérée. En d'autres termes, EUROSTAT considère dans ses calculs que le niveau général des prix en France et dans les DOM est similaire et toujours supérieur à la moyenne de l'UE-27. Il faudra bien évidemment tenir compte de cette information lorsqu'il faudra passer des séries en euros SPA aux séries en dollar US PPA.

- Le passage du PIB par habitant en euros SPA au PIB par habitant en dollar US PPA

Pour pouvoir calculer un IDH dans l'esprit du PNUD et permettre des comparaisons internationales, il est indispensable de transformer les séries exprimées en euro SPA en dollar US PPA. Ce passage se fait en deux temps. Dans un premier temps, nous utilisons le rapport du PIB par habitant en dollar US PPA de la France (source : PNUD-IDH) sur le PIB par habitant en euro SPA de la France (source : Eurostat) pour chaque année, soit :

$$c = \frac{\text{PIB par habitant en dollar US PPA de la France}}{\text{PIB par habitant en euro SPA de la France}}$$

Nous obtenons pour chaque année un taux de change c que nous appliquons aux PIB par habitant en euro SPA des DOM :

$$\text{PIB/h en dollar US PPA des DOM} = c \times \text{PIB/h en euro SPA des DOM}$$

A ce stade, nous obtenons un PIB par habitant en us dollar PPA sous l'hypothèse forte que le pouvoir d'achat de l'euro ou du dollar entre la Métropole et les DOM est le même ou encore que le niveau général des prix entre ces derniers est identique. Aussi, il convient de lever cette contrainte.

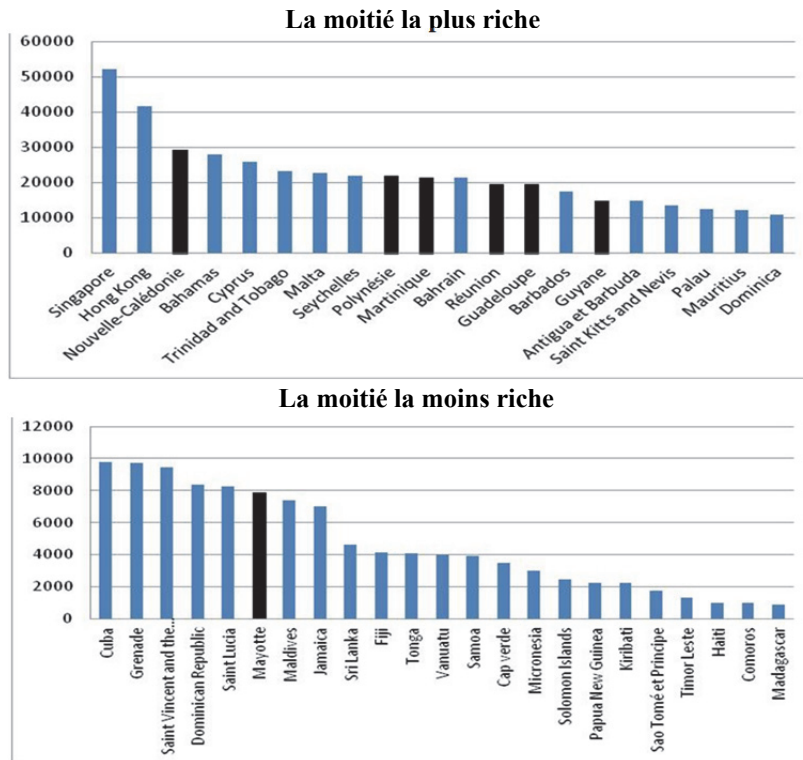
En reprenant la formule d'ajustement utilisée pour tenir compte des différences de prix entre pays, exposée plus haut, le PIB par habitant en us dollar PPA (ou euro SPA) sous l'hypothèse d'un niveau de prix $X\%$ plus élevé dans les DOM (par rapport à la Métropole) est en fait égal au PIB par habitant en dollar US PPA (ou euro SPA) sous l'hypothèse de niveaux de prix similaires, divisé par le facteur $(1+X\%)$, soit :

$$\text{PIB/h en us dollar PPA des DOM} = \frac{c \times \text{PIB/h en euro SPA des DOM}}{(1 + X\%)}$$

Tableau 3. L'évaluation des écarts de prix entre les DOM et la France métropolitaine par l'INSEE, 2010

Pays	Panier métropolitain	Panier outremer	Indice de Fischer
Martinique	6,9	-2,9	9,7
Guadeloupe	14,8	-2,2	8,3
Guyane	19,6	-6,4	13
La Réunion	12,4	-0,4	6,2

Goujon et Hermet (2012). Source : INSEE (2010).

Figure 2. Le PIB par habitant en dollar PPA pour quelques petites économies insulaires, année 2010

Source : calcul des auteurs.

En clair, plus le niveau des prix dans les DOM est élevé (faible) par rapport à celui de la France, plus le PIB par habitant en us dollar PPA est diminué (augmenté), car le pouvoir d'achat d'un dollar est diminué (augmenté) d'autant dans les DOM par rapport à la France. Plus précisément, nous calculons le PIB par habitant en dollar US PPA des DOM en retenant trois hypothèses distinctes sur les écarts potentiels de prix entre ces derniers et la France, à savoir (i) des prix similaires, (ii) les écarts tirés de l'étude récente de l'INSEE (2010) présentés dans le Tableau 3 et (iii) un écart de +55% découlant du rapport de l'ADLC (2009). Précisons que les hypothèses (i) et (iii) permettent une analyse de sensibilité des résultats autour de l'hypothèse centrale (ii) (voir Tableau 4).

Tableau 4. Le PIB par habitant en dollar PPA des DOM selon différentes hypothèses sur les écarts de prix, 1995-2010

Pays	PIB par habitant en dollar PPA											
	1995			2000			2005			2010		
En niveau :	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Guadeloupe	16248	15003	10483	19005	17548	12261	23711	21894	15297	21100	19483	13613
Guyane	18472	16347	11917	14996	13271	9675	16267	14395	10495	16847	14909	10869
Martinique	18643	16994	12028	20786	18948	13410	23435	21363	15119	23431	21359	15117
Mayotte	5319	5009	3432	6487	6108	4185	8386	7897	5410
Réunion	14709	13850	9490	17074	16078	11016	19989	18822	12896	20769	19556	13399
France	29076	29076	29076	32516	32516	32516	34050	34050	34050	34173	34173	34173
En % de la France :												
Guadeloupe	55,9	51,6	36,1	58,4	54,0	37,7	69,6	64,3	44,9	61,7	57,0	39,8
Guyane	63,5	56,2	41,0	46,1	40,8	29,8	47,8	42,3	30,8	49,3	43,6	31,8
Martinique	64,1	58,4	41,4	63,9	58,3	41,2	68,8	62,7	44,4	68,6	62,5	44,2
Mayotte	16,4	15,4	10,6	19,1	17,9	12,3	24,5	23,1	15,8
Réunion	50,6	47,6	32,6	52,5	49,4	33,9	58,7	55,3	37,9	60,8	57,2	39,2
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En indice :												
Guadeloupe	0,710	0,697	0,642	0,734	0,722	0,666	0,768	0,756	0,700	0,750	0,738	0,682
Guyane	0,729	0,711	0,662	0,697	0,678	0,630	0,710	0,691	0,642	0,715	0,696	0,648
Martinique	0,731	0,717	0,663	0,748	0,733	0,680	0,766	0,752	0,699	0,766	0,752	0,699
Mayotte	0,537	0,528	0,470	0,568	0,558	0,500	0,608	0,598	0,540
Réunion	0,694	0,685	0,627	0,717	0,708	0,650	0,742	0,732	0,674	0,748	0,738	0,680
France	0,799	0,799	0,799	0,817	0,817	0,817	0,824	0,824	0,824	0,824	0,824	0,824

Note : 1, 2 et 3 correspondent aux différentes hypothèses sur les écarts de prix entre les DOM et la France : 1 = différentiel nul ; 2 = INSEE (2012) ; 3 = +55%.

Source : INSEE (2010), ADIC (2009), calcul des auteurs.

Il semble ainsi apparaître que les DOM ne sont pas dans une phase de rattrapage en termes de niveaux de vie (quel que soit l'écart de prix retenu) : leur niveau de richesse moyenne ne représente que 55% du niveau métropolitain pour les territoires les plus performants (sous l'hypothèse d'écarts de prix de l'INSEE). Dans la perspective d'une comparaison au sein du groupe des PEID, avec une attention particulière accordée aux économies insulaires voisines, les territoires français d'outremer, à l'exception de Mayotte, apparaissent en revanche relativement performants (voir Figure 2).

En effet, les COM du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Polynésie) rivalisent avec les économies insulaires les plus riches au monde (Bahreïn, Chypre, Trinidad et Tobago), les DOM de l'Atlantique font partie des îles les plus riches de la Caraïbe, La Réunion domine la zone insulaire de l'Afrique australe. Mayotte, enfin, même si son niveau de vie reste encore largement en retrait par rapport aux autres territoires français, se place devant ses voisins les plus proches, à savoir Les Maldives, Comores et Madagascar.

3.2. La dimension de la longévité

Concernant la variable de la longévité, il n'existe aucune difficulté pour construire l'indice dimensionnel. L'INSEE, EUROSTAT et l'Index Mundi offrent des séries longues sur l'espérance de vie à la naissance, définie comme l'âge moyen atteint par une génération d'enfants nés vivants qui seraient soumis pendant toute leur vie aux quotients de mortalité par âge observés pendant l'année de naissance de la génération. Nous nous contentons par conséquent de reprendre la synthèse effectuée par Sudrie (2013). Le Tableau 5 regroupe ces informations ainsi que nos calculs de normalisation de la dimension concernée.

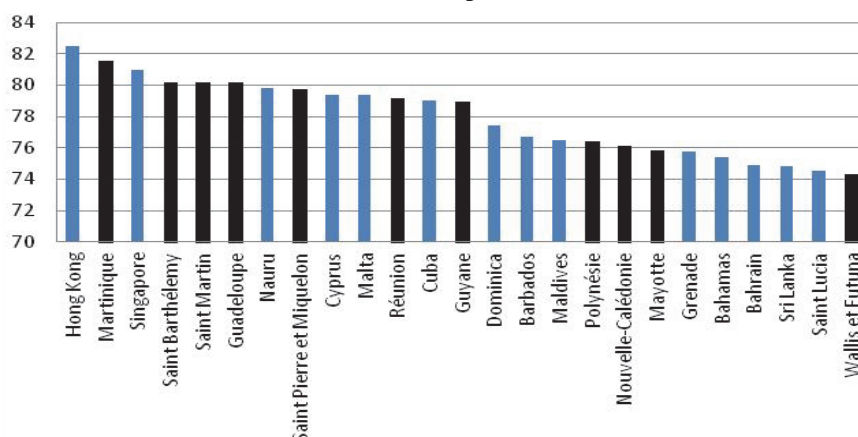
Trois faits marquants sont à signaler. D'abord, contrairement à la dimension du revenu, un mouvement de rattrapage significatif est à l'œuvre pour l'ensemble des DOM-COM par rapport à la métropole, à l'exception notable de Wallis et Futuna. Pour celle-ci, l'espérance de vie a même diminué sur les quinze dernières années. Ensuite, des différences non négligeables existent selon les territoires. L'indicateur se situe en moyenne aux alentours de 79-80 ans pour les territoires français d'Amérique et la Réunion et de 76 ans pour les territoires du Pacifique et Mayotte. Enfin, la comparaison régionale permet de faire ressortir l'excellente performance des outremer français dans ce domaine puisqu'ils rivalisent largement avec des économies insulaires émergentes voir même « émergés » comme Hong-Kong, Malte et Chypre (voir Figure 3). Cette tendance lourde concerne véritablement l'ensemble des territoires. Pour les économies ultramarines les plus en retrait sur le plan du niveau de vie (Guyane et Mayotte), l'écart d'espérance de vie par rapport aux économies insulaires les plus développées est notablement inférieur à l'écart dans la dimension du PIB réel par habitant.

Tableau 5. L'indice dimensionnel pour la longévité des DOM-COM, 1995-2010

Pays	1995		2000		2005		2010	
	Niveau	Indice	Niveau	Indice	Niveau	Indice	Niveau	Indice
DOM								
Guadeloupe	76,2	0,89	77,6	0,91	78,5	0,93	80,2	0,95
Guyane	74,0	0,86	75,4	0,88	76,6	0,90	78,9	0,93
Martinique	78,1	0,92	78,2	0,92	79,5	0,94	81,5	0,97
Mayotte	71,3	0,81	72,7	0,83	75,8	0,88
Réunion	74,5	0,86	75,1	0,87	76,6	0,90	79,2	0,94
France	77,9	0,92	78,9	0,93	80,4	0,96	81,6	0,98
COM								
Polynésie	72,7	0,83	74,1	0,86	75,1	0,87	76,5	0,89
St. Pierre & Miquelon	77,6	0,91	78,5	0,93	79,7	0,95
Wallis & Futuna	76,7(a)	0,90(a)	74,3	0,86	74,3	0,86
Saint-Martin	77,2(b)	0,91(b)	77,8(c)	0,92(c)	80,2	0,95
Saint-Barthélemy	77,2(b)	0,91(b)	77,8(c)	0,92(c)	80,2	0,95
Nouvelle-Calédonie	71,7	0,81	74,7	0,87	75,2	0,87	76,1	0,89

Note : (a) chiffres de 1996, (b) chiffres de 1999, (c) chiffres de 2003.

Source : EUROSTAT, INSEE, calcul des auteurs.

Figure 3. Espérance de vie à la naissance pour quelques économies insulaires, année 2010**Le top 25**

Source : PNUD (2010), calcul des auteurs.

3.3. La dimension de l'éducation

Concernant la dimension de l'éducation, les calculs sont plus complexes. Cette dimension est mesurée à partir de deux variables, le taux brut de scolarisation [TBS], tous niveaux confondus (primaire, secondaire et supérieur) et le taux d'alphabétisation des adultes [TAA].

3.3.1. Le taux brut de scolarisation

Le TBS est obtenu par le pourcentage d'élèves inscrits par rapport au nombre d'individus en âge d'être scolarisés de moins de 25 ans. Les données

n'existent pas en tant que telles pour les DOM-COM. Toutefois, nous pouvons les reconstruire en utilisant une transformation de la variable « espérance de vie scolaire » (en années) (ERS) fournie par Sudrie (2013). L'ERS est définie comme « le nombre total d'années qu'un enfant d'un certain âge peut s'attendre à recevoir dans le futur, tout en supposant que la probabilité d'être inscrit à l'école est égale aux taux de scolarisation actuel pour cet âge », d'où la formule: $ERS = \frac{P_s}{P^*} DT$, avec P_s = population scolarisée (niveaux 1-6 de la CITE), P^* = population de moins de 25 ans, et DT = durée théorique de scolarisation exprimée en années (fixée à 17 ans soit 5 années d'études primaires, 7 années d'études secondaires et 5 années d'études supérieures). Aussi, de par la définition du TBS présentée plus haut, ce dernier se déduit comme :

$$TBS = \frac{P_s}{P^*} = \frac{ERS}{DT}$$

Les résultats sont donnés dans le Tableau 6. Deux enseignements importants peuvent être délivrés. Premièrement, un contraste apparaît dans la dynamique d'évolution des TBS entre les DOM et les COM. Tous les DOM, à l'image de la France métropolitaine, ont vu leur performance augmenter entre 1995 et 2010. A l'opposé, l'ensemble des COM montre un niveau de scolarisation stagnant voire décroissant. Deuxièmement, à l'exception de Saint-Pierre et Miquelon et dans une moindre mesure de la Guadeloupe, les territoires d'outremer sont encore en retard par rapport à la moyenne nationale.

Tableau 6. L'indice dimensionnel pour le taux brut de scolarisation des DOM-COM, 1995-2010

Pays	1995		2000		2005		2010	
	Niveau	Indice	Niveau	Indice	Niveau	Indice	Niveau	Indice
DOM								
Guadeloupe	0,75	0,646	0,84	0,725	0,86	0,742	0,89	0,768
Guyane	0,61	0,527	0,63	0,544	0,61	0,527	0,63	0,544
Martinique	0,73	0,630	0,81	0,669	0,80	0,691	0,78	0,673
Mayotte	0,50	0,432	0,60	0,518	0,53	0,458	0,53	0,458
Réunion	0,70	0,604	0,74	0,639	0,74	0,639	0,73	0,630
France	0,92	0,794	0,91	0,786	0,95	0,820	0,95	0,820
COM								
Polynésie	0,67	0,578	0,68	0,587	0,67	0,578	0,63	0,544
St. Pierre & Miquelon	0,95	0,820	0,95	0,820	0,94	0,812	0,92	0,794
Wallis & Futuna	0,83	0,717	0,86	0,743
Saint-Martin	0,66	0,570	0,66	0,570	0,60	0,518	0,55	0,475
Saint-Barthélemy	0,48	0,414	0,47	0,406	0,44	0,380
Nouvelle-Calédonie	0,73	0,630	0,71	0,613	0,69	0,596	0,66	0,570

Source : Sudrie (2013), calcul des auteurs.

3.3.2. Le taux d'alphabétisation des adultes

Pour le TAA, la difficulté majeure est le manque voire l'absence, pour l'ensemble des entités concernées, de données correspondant à la définition du PNUD de l'analphabétisme, en l'occurrence « le pourcentage des personnes âgées de 15 ans ou plus qui peuvent, en comprenant, lire et écrire un texte court en rapport avec leur vie de tous les jours ». Par conséquent, pour le PNUD, l'analphabétisme est l'incapacité de comprendre, lire et écrire un texte court. La

distinction n'est pas toujours claire entre l'analphabétisme et l'illettrisme, ce dernier étant défini comme un apprentissage imparfait de la lecture et de l'écriture. La question du type et des seuils de compétences testées est donc cruciale, et la difficulté vient du fait qu'ils peuvent différer entre les pays et les organismes qui évaluent ces compétences. Les comparaisons internationales, ou même régionales, ne sont donc pas aisées en la matière. Concernant les DOM-COM en particulier, les données n'existant pas, il nous a fallu trouver une façon d'approcher le plus fidèlement possible la conception que le PNUD donne à l'analphabétisme. Aussi, nous avons choisi de considérer comme analphabètes les personnes âgées de 15 et plus non scolarisées à l'année considérée n'ayant jamais eu de scolarisation, c'est-à-dire n'ayant même pas le niveau du primaire. Cette donnée est disponible pour l'ensemble des DOM-COM sur les années récentes (2006, 2007, 2008, 2009) grâce aux différents recensements mis en place par l'INSEE. Le fait de considérer que les adultes n'ayant jamais été scolarisés sont dans l'incapacité de comprendre, lire et écrire un texte court ne paraît pas exagéré. Les taux d'analphabétisme pour les années plus anciennes sont reconstruits en appliquant la formule du taux de croissance annuel moyen trouvé entre deux points séparés sur la période étudiée, en supposant bien évidemment que la progression s'est faite de manière constante sur cette période, soit : $1 + \bar{g} = (X_n/X_0)^{\frac{1}{n}}$, où \bar{g} , X_n , X_0 et n représentent respectivement le taux de croissance annuel moyen, la valeur finale de la variable, la valeur de départ de la variable et le nombre d'années. Les taux d'alphabétisation des adultes se déduisent ensuite du complément à 100% des taux d'analphabétisme. Le Tableau 7 regroupe les résultats pour l'ensemble des DOM-COM.

Tableau 7. Taux d'alphabétisation des adultes pour les DOM-COM, 1995-2010 (%)

Pays	1995		2000		2005		2010	
	Niveau	Indice	Niveau	Indice	Niveau	Indice	Niveau	Indice
DOM								
Guadeloupe	94,6	0,955	95,6	0,966	96,6	0,976	97,6	0,986
Guyane	81,1	0,819	82,5	0,834	84,0	0,849	86,0	0,869
Martinique	95,8	0,968	97,0	0,980	98,2	0,992	98,5	0,995
Mayotte	56,0(a)	0,566(a)
Réunion	90,1	0,910	91,6	0,926	93,3	0,942	94,9	0,959
France	99,0	1,000	99,0	1,000	99,0	1,000	99,0	1,000
COM								
Polynésie	95,8	0,968	95,7	0,967	95,6	0,966	95,5	0,965
St. Pierre & Miquelon	98,3	0,993	98,8	0,998	99,0	1,000	99,0	1,000
Wallis & Futuna	93,3(b)	0,942(b)
Saint-Martin	95,4	0,963	95,7	0,967	96,0	0,970	96,4	0,973
Saint-Barthélemy	98,0	0,990	98,1	0,991	98,3	0,993	98,4	0,994
Nouvelle-Calédonie	96,0	0,970	97,0	0,980	97,9	0,988	98,2	0,992

Note : (a) chiffres de 2007, (b) chiffres de 2008.

Source : PNUD (2010), INSEE (recensements 2006, 2007, 2008, 2009) et calcul des auteurs.

Un constat majeur se dégage de ces résultats. Pour les territoires dont les données sont disponibles dans le temps, l'alphabétisation progresse de manière continue depuis 1995 jusqu'à atteindre des niveaux très proches de celui de la France métropolitaine en 2010. Seules Mayotte (56%) et dans une moindre

mesure la Guyane (86%) accusent encore un retard important. Pour Mayotte, l'énorme retard s'explique par la mise en place tardive des campagnes d'alphabétisation en français comparativement aux autres territoires (ANLCI, 2015). La population locale n'accède massivement à l'école que depuis une vingtaine d'années et la généralisation de la scolarisation des enfants de 3 ans n'a réellement débuté qu'à partir de 2010.

3.3.3. L'indice combiné d'éducation

En définitive, il est possible de construire l'indice dimensionnel de l'éducation en appliquant une moyenne géométrique simple des deux sous indices liés à la scolarisation des jeunes et à l'alphabétisation des adultes telle que :

$$I_E = (I_{TAA} \times I_{TBS})^{\frac{1}{2}}$$

La conclusion principale qui ressort des résultats (voir Tableau 8) révèle que, à l'instar de la dimension du niveau de vie, le rattrapage par rapport à la métropole n'est pas évident. La performance en termes d'éducation semble stagner pour les COM et progresser très légèrement pour les DOM. En tout état de cause, l'écart par rapport à la France se maintient sur la période d'étude.

Tableau 8. L'indice dimensionnel de l'éducation pour les DOM-COM, 1995-2010

Pays	1995	2000	2005	2010
DOM				
Guadeloupe	0,785	0,837	0,851	0,870
Guyane	0,657	0,674	0,669	0,688
Martinique	0,781	0,810	0,828	0,818
Mayotte	0,509
Réunion	0,741	0,769	0,776	0,777
France	0,891	0,887	0,906	0,906
COM				
Polynésie	0,748	0,753	0,747	0,725
St. Pierre & Miquelon	0,902	0,905	0,901	0,891
Wallis & Futuna	0,837
Saint-Martin	0,741	0,742	0,709	0,680
Saint-Barthélemy	..	0,641	0,635	0,615
Nouvelle-Calédonie	0,78	0,78	0,77	0,75

Source : Calcul des auteurs.

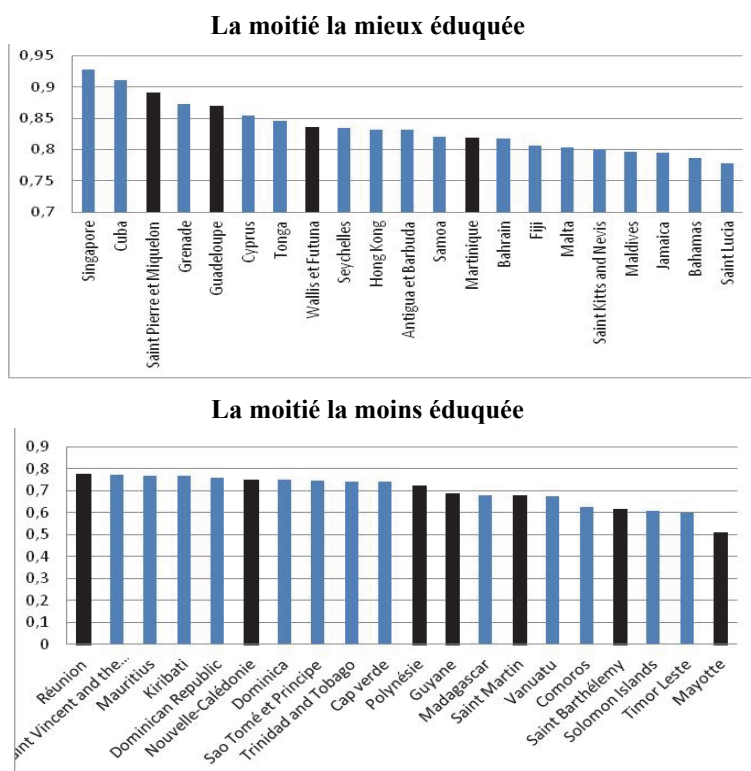
Par ailleurs, la comparaison par rapport aux autres économies insulaires débouche sur une conclusion mitigée (voir Figure 4) : certains territoires d'outre-mer présentent des niveaux parmi les plus élevés (St Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, Wallis et Futuna, et la Martinique) alors que d'autres ont des performances faibles (Polynésie, Guyane, St Martin, St Barthélemy et Mayotte).

4. L'AGRÉGATION DES TROIS COMPOSANTES : L'IDH HYBRIDE POUR LES DOM-COM

Finalement, l'IDH hybride s'obtient à partir de l'agrégation des trois indices dimensionnels présentés plus haut. A l'instar de Sudrie (2013), afin de montrer l'impact des écarts de niveau de vie entre les territoires d'outremer et la France

métropolitaine, le Tableau 9 présente deux indicateurs, l'IDH hybride standard et l'IDH hybride non monétaire [IDHNM], c'est-à-dire l'IDH calculé en excluant la dimension du PIB réel par habitant. Trois enseignements importants apparaissent.

Figure 4. Performances en termes d'éducation pour quelques économies insulaires, année 2010



Source : PNUD (2010), calcul des auteurs.

En premier lieu, les performances en termes de développement humain sont globalement satisfaisantes pour les outremers français. En effet, l'IDH varie entre 0,761 et 0,846 pour l'année 2010 sauf pour Mayotte qui affiche encore un niveau relativement médiocre (évalué à 0,645). Le Tableau 10 montre que la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie se classent toutes dans la catégorie des IDH élevés composée de 53 pays (sur 178 pays). La comparaison par rapport au groupe des économies insulaires conforte ce constat positif (voir Figure 5). Ce dernier est néanmoins entaché par les situations de Mayotte et de la Polynésie. En effet, Mayotte affiche une piètre performance en se positionnant dans la seconde moitié du quart regroupant les pays à développement humain moyen. La Polynésie, quant à elle, voit son niveau de développement humain stagner depuis le début des années 2000 malgré une performance relative voisine de la Réunion : un léger recul est même constaté en 2010.

Tableau 9. IDH hybride global et IDH non monétaire pour les DOM-COM, 1995-2010

Pays	1995						2000						2005						2010					
	IDH			IDHNM			IDH			IDHNM			IDH			IDHNM			IDH			IDHNM		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
DOM																								
Guadeloupe	0,792	0,787	0,766	0,836	0,827	0,822	0,800	0,877	0,848	0,843	0,822	0,890	0,851	0,846	0,824	0,906								
Guyane	0,743	0,736	0,719	0,750	0,747	0,741	0,722	0,774	0,757	0,750	0,732	0,782	0,768	0,761	0,743	0,796								
Martinique	0,807	0,801	0,781	0,848	0,826	0,820	0,800	0,868	0,845	0,840	0,819	0,888	0,845	0,840	0,820	0,888								
Mayotte								
Reunion	0,763	0,760	0,737	0,800	0,788	0,785	0,762	0,826	0,802	0,798	0,777	0,834	0,815	0,811	0,789	0,851								
France	0,868	0,905	0,877	..	0,908	0,895	0,933	0,933	0,901	..	0,942	..								
COM																								
Polynésie	0,772	0,788	0,785	..	0,805	0,788	0,806	0,788	..	0,806	0,787	..	0,803									
St. Pierre & Miquelon	0,907	..	0,915	0,915	0,920									
Wallis & Futuna	0,848									
Saint-Martin	0,822	..	0,808	0,808	0,804									
Saint-Barthélemy	0,764	..	0,764	0,764	0,764									
Nouvelle-Calédonie	0,795	0,798	0,808	..	0,824	0,808	0,818	0,808	..	0,818	0,812	..	0,817									

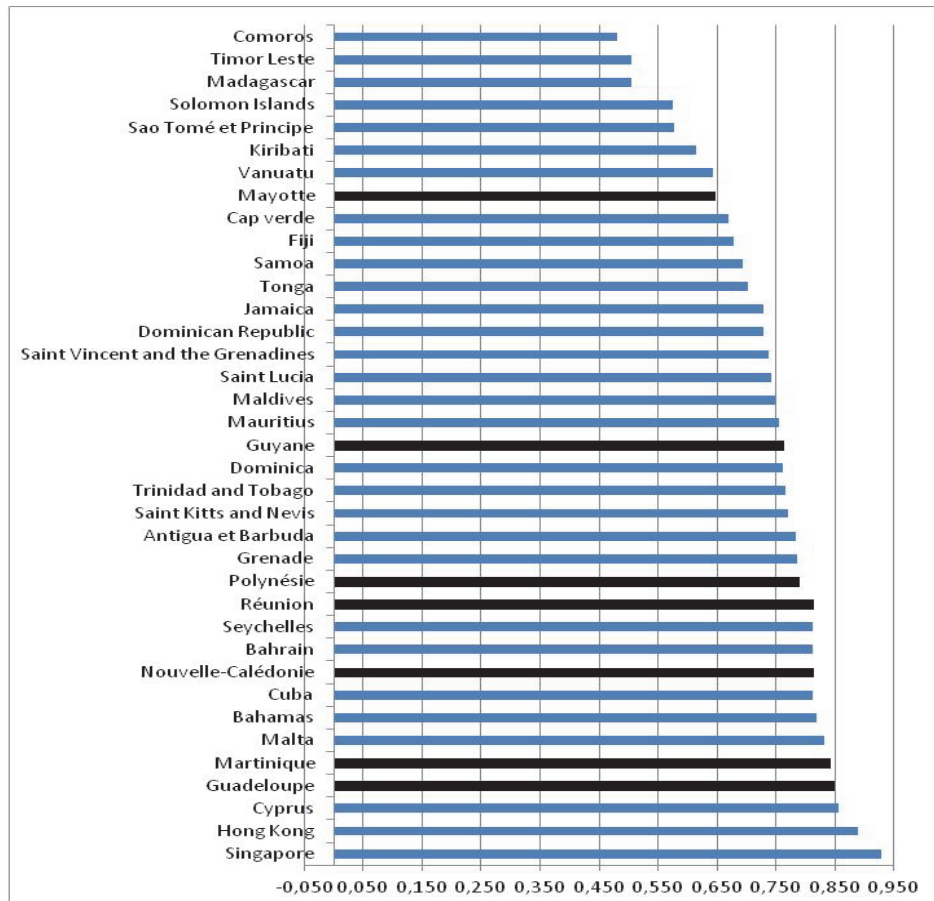
Source : calcul des auteurs. 1,2 et 3 correspondent aux différentes estimations du PIB par habitant selon trois hypothèses différentes sur les écarts de prix entre les DOM et la France, voir Tableau 4.

Tableau 10. Classement mondial selon l'IDH pour l'année 2010

Développement humain très élevé			Développement humain élevé			Développement humain moyen			Développement humain faible		
Pays	IDH	Rang	Pays	IDH	Rang	Pays	IDH	Rang	Pays	IDH	Rang
Singapore	0,927	1	Bahrain	0,811	46	Tunisia	0,729	91	Congo	0,572	136
Australia	0,920	2	Réunion	0,811	46	Jamaica	0,728	92	Côte d'Ivoire	0,553	137
Norway	0,917	3	Seychelles	0,811	46	Azerbaijan	0,727	93	Cambodia	0,552	138
Ireland	0,909	4	Uruguay	0,807	49	Ukraine	0,723	94	Swaziland	0,552	139
Netherlands	0,905	5	Libya	0,806	50	China	0,716	95	Angola	0,547	140
United States	0,900	6	Lithuania	0,801	51	Armenia	0,716	96	Yemen	0,546	141
Iceland	0,899	7	Saudi Arabia	0,797	52	Jordan	0,713	97	Ghana	0,526	142
New Zealand	0,895	8	Polynésie	0,788	53	Algeria	0,711	98	Pakistan	0,519	143
Finland	0,894	9	Grenade	0,786	54	Suriname	0,705	99	Kenya	0,513	144
Sweden	0,893	10	Oman	0,786	55	Gabon	0,705	100	Madagascar	0,506	145
Switzerland	0,893	10	Mexico	0,786	56	Belize	0,704	101	Bangladesh	0,505	146
Belgium	0,893	10	Antigua et Barbuda	0,784	57	Tonga	0,703	102	Timor Leste	0,504	147
Luxembourg	0,892	13	Venezuela	0,783	58	Georgia	0,700	103	Cameroon	0,501	148
Japan	0,892	13	Latvia	0,781	59	Samoa	0,693	104	Sudan	0,500	149
Austria	0,891	15	Panama	0,780	60	El Salvador	0,690	105	Nepal	0,498	150
Spain	0,891	15	Costa Rica	0,780	61	Paraguay	0,690	106	Mauritania	0,497	151
Hong Kong	0,890	17	Montenegro	0,778	62	Fiji	0,679	107	Nigeria	0,492	152
Korea	0,889	18	Romania	0,777	63	Mongolia	0,674	108	Djibouti	0,485	153
France	0,889	18	Belarus	0,776	64	Egypt	0,674	109	Comoros	0,481	154
Canada	0,888	20	Saint Kitts and Nevis	0,770	65	Bolivia	0,669	110	Gambia	0,478	155
Denmark	0,888	20	Russian Fed.	0,768	66	Cap verde	0,669	111	Uganda	0,478	156
United Kingdom	0,881	22	Bulgaria	0,767	67	Indonesia	0,668	112	Rwanda	0,474	157
Italy	0,881	22	Trinidad and Tobago	0,766	68	Philippines	0,664	113	Senegal	0,465	158
Israel	0,877	24	Serbia	0,765	69	Honduras	0,662	114	Lesotho	0,459	159
Greece	0,875	25	Lebanon	0,764	70	Viet Nam	0,655	115	Guinea	0,458	160
Brunei Darussalam	0,872	26	Brazil	0,763	71	Guatemala	0,652	116	Togo	0,449	161
Slovenia	0,869	27	Dominica	0,762	72	Guyana	0,651	117	Benin	0,445	162
Portugal	0,859	28	Guyane	0,761	73	Namibia	0,646	118	Malawi	0,442	163
Cyprus	0,856	29	Turkey	0,761	73	Mayotte	0,645	119	Zambia	0,431	164
Kuwait	0,854	30	Malaysia	0,760	75	Vanuatu	0,644	120	Ethiopia	0,419	165
Guadeloupe	0,846	31	Mauritius	0,755	76	Equatorial Guinea	0,642	121	Guinea-Bissau	0,413	166
Czech Republic	0,842	32	Colombia	0,754	77	Moldova	0,640	122	Mozambique	0,386	167
Martinique	0,840	33	Kazakhstan	0,753	78	Botswana	0,633	123	Liberia	0,381	168
Qatar	0,839	34	Maldives	0,748	79	Nicaragua	0,630	124	Burundi	0,380	169
Malta	0,832	35	Peru	0,748	79	Kyrgyzstan	0,617	125	Burkina Faso	0,379	170
United Arab Emir.	0,826	36	Macedonia	0,748	79	Uzbekistan	0,616	126	Chad	0,377	171
Poland	0,822	37	Ecuador	0,743	82	Kiribati	0,615	127	Afghanistan	0,372	172
Bahamas	0,819	38	Albania	0,742	83	Iraq	0,613	128	Central Afr. Rep.	0,361	173
Chile	0,818	39	Saint Lucia	0,741	84	Morocco	0,611	129	Mali	0,361	174
Argentina	0,817	40	Croatia	0,739	85	Tajikistan	0,608	130	Eritrea	0,356	175
Estonia	0,814	41	Bosnia and Herzeg.	0,739	85	Bhutan	0,600	131	Niger	0,332	176
Slovakia	0,814	41	Iran	0,737	87	India	0,585	132	Congo DR	0,303	177
Hungary	0,814	41	St Vinc. and the Gren.	0,737	87	Laos	0,580	133	Zimbabwe	0,187	178
Cuba	0,813	44	Thailand	0,730	89	Sao Tomé et Princ.	0,576	134			
Nouvelle-Calédonie	0,812	45	Dominican Republic	0,729	90	Solomon Islands	0,575	135			

Source : PNUD (2010), calcul des auteurs.

Figure 5. L'IDH hybride pour quelques économies insulaires, année 2010



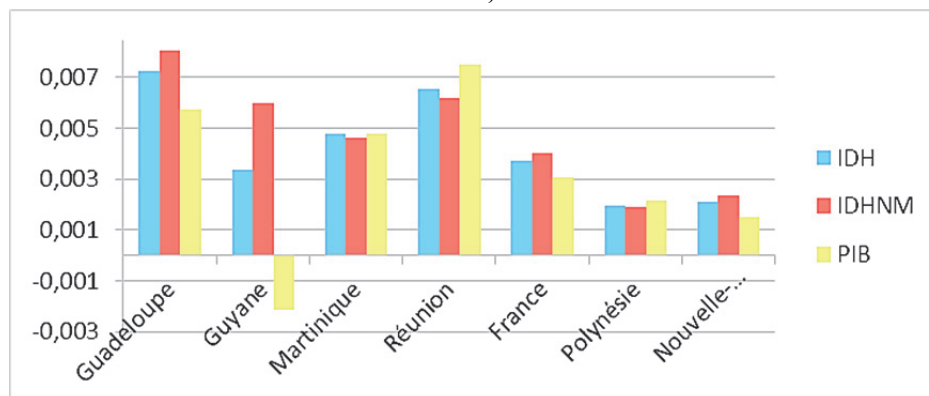
Source : PNUD (2010), calculs des auteurs.

En second lieu, l'IDH n'est pas influencé significativement par l'hypothèse retenue sur les différentiels de prix entre les DOM et la métropole. En effet, quelle que soit l'hypothèse retenue, les entités considérées ne changent pas de catégorie de développement humain.

En troisième lieu, il existe un écart non négligeable entre les scores d'IDH et d'IDHNM pour l'ensemble des territoires ultramarins, suggérant que la dimension de niveau de vie est bien la dimension qui pénalise le plus ces économies. En d'autres termes, le progrès en termes de développement humain qui caractérise les territoires ultramarins sur les 15 dernières années est plutôt de nature sociale. Il convient ici de relativiser cette conclusion. Le calcul du taux de croissance annuel moyen sur la période 1995-2010 fait ressortir un constat moins tranché (voir Figure 6). Pour la Martinique, la Réunion et la Polynésie, en moyenne annuelle, la progression de PIB réel par habitant a été plus importante que celle de l'IDHNM. Même si l'écart ne semble pas significatif dans les

cas de la Martinique et de la Polynésie, il est par contre très prononcé pour l'économie réunionnaise.

Figure 6. Taux de croissance annuel moyen pour l'IDH, l'IDHNM et le PIB réel, 1995-2010



Source : calcul des auteurs.

En dernier lieu, en considérant l'IDHNM, les territoires d'outremer manifestent toujours en 2010 un retard important par rapport à la métropole. A l'exception notable de St-Pierre et Miquelon et de la Guadeloupe, aucun territoire ultramarin n'atteint en 2010 la performance française de 1995. Ce retard est encore plus prononcé si l'on considère les écarts en termes d'IDH.

Au final, nous retrouvons les résultats identifiés par l'étude de Sudrie (2013) à trois différences près. D'abord, les retards en termes d'IDH et d'IDHNM sont plus grands avec notre méthode « hybride ». Ensuite, la responsabilité de la dimension sociale dans la hausse du développement humain des territoires ultramarins n'est pas établie pour toutes les entités étudiées. Enfin, nos calculs donnent des scores d'IDH élevés pour la Polynésie comparativement aux travaux de Sudrie (2013). Cela s'explique en grande partie par le fait que la dimension du niveau de vie ici est approchée par le PIB réel par habitant en dollar PPA, et non par le RNB en dollar PPA. Pour la Polynésie, la différence entre ces deux variables est très importante, traduisant des mouvements de transferts de revenus vers l'extérieur conséquents.

5. CONCLUSION

L'objectif de notre étude est de contribuer à la détermination des performances en termes de développement humain des espaces français d'outremer en mobilisant l'Indicateur de Développement Humain « Hybride », introduit par le PNUD en 2010, sur la période récente 1995-2010. Par rapport aux estimations existantes, notre étude a l'avantage de permettre une comparaison plus exhaustive à la fois dans le temps et dans l'espace. La conclusion majeure qui en ressort conforte le sentiment largement répandu dans la littérature appliquée selon lequel les DOM-COM présentent des niveaux de développement satisfaisants à l'échelle mondiale (à l'exception de Mayotte et dans une moindre mesure la

Guyane) mais encore loin de la performance métropolitaine. Cette étude permet aussi de préciser que les progrès en termes de développement humain enregistrés par les territoires ultramarins français sont clairement de nature sociale (santé et éducation). Leurs performances globalement modestes sur la dimension du niveau de vie expliquent en grande partie le retard encore important par rapport à la métropole : aucun des territoires considérés n'atteint le niveau de développement réalisé par la France métropolitaine en 1995.

Pour conclure, hormis les défauts méthodologiques et conceptuels inhérents à la construction d'un indicateur composite tel que l'IDH (Blancard et Hoarau, 2011), notre mesure souffre d'une limite importante qu'il convient de lever pour statuer définitivement sur le constat effectué. Comme le souligne le PNUD (2010), l'IDH standard met en évidence un développement courant et ne permet pas par conséquent d'évaluer sa soutenabilité, c'est-à-dire d'établir si le niveau de développement réalisé aujourd'hui se transmettra aux générations futures. Or, il n'est plus à démontrer, et cela est encore plus vrai pour les PEI, que de nombreuses contraintes économiques, sociales et écologiques sont susceptibles de remettre en cause à terme un processus de développement humain en cours satisfaisant (Martins et Winters, 2003) ; Redding et Venables, 2004). Les études récentes menées sur les DOM-COM tendent d'ailleurs à montrer que de telles vulnérabilités sont présentes pour un certain nombre de ces territoires. Ainsi, suivant Garabedian et Hoarau (2011) et Blancard et Hoarau (2013), il apparaît fondamental de proposer pour les DOM-COM une nouvelle mesure de l'IDH robuste aux aspects de soutenabilité économique et environnementale.

REFERENCES

- ADLC, 2009, « Avis n°09-A-45 du 8 septembre 2009 relatif aux mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation dans les départements d'outre-mer, République Française ». <http://www.autoritedelaconcurrence.fr/pdf/avis/09a45.pdf>.
- Adrianto, L., Matsuda, Y., 2004, "Study on assessing economic vulnerability of small island regions", *Environment, Development and Sustainability* 6(3), 317-336.
- ANLCI, 2015, « Plan départemental de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'analphabetisme à Mayotte. Préfecture de Mayotte, République Française ». www.anlci.gouv.fr/content/download/.../Mayotte_Plan_2011_2015.pdf.
- Armstrong, H., Read, R., 2002, "The Phantom of Liberty? Economic Growth and the Vulnerability of Small States", *Journal of International Development*, 435-358.
- Bayon, D., 2007, « Des économies vulnérables et dépendantes », in N. Levratto (eds), *Comprendre les économies d'outre-mer*, chapitre 2, L'Harmattan, Paris, 67-103.
- Bertram, G., 2006, "Introduction: The MiRAB Economy in the Twenty-First Century", *Asia Pacific Viewpoint*, 47(1), 1-12, April.

- Blancard, S., Hoarau, J.-F. 2011, "Optimizing the new formulation of the United Nations' human development index: An empirical view from data envelopment analysis", *Economics Bulletin*, 31(1), 989-1003.
- Blancard, S., Hoarau, J.-F., 2013, "A new sustainable human development indicator for small island developing states: A reappraisal from data envelopment analysis", *Economic Modelling*, 30, 623-635.
- Blancard, S., Hoarau, J.-F., 2015, "Are small island states more economically vulnerable than others: an empirical approach using composite indicator and data development analysis", *Revue Economique*, à paraître.
- Boutaud, A., 2007, « Les indices synthétiques du PNUD en région Ile de France », Etude pour le MIPES Conseil Régional Ile de France.
- Briguglio, L., 1995, "Small island developing states and their economic vulnerabilities", *World Development* 23(9), 1615–1632.
- Briguglio, L., Galea, W., 2003, "Updating and Augmenting the Economic Vulnerability Index", Occasional Paper on Islands and Small States 2003/4, Islands and Small States Institute, University of Malta.
- Briguglio, L., Cordina G., Farrugia N., Vella S., 2006, "Economic Vulnerability and Resilience Concepts and Measurements", *Oxford Development Studies*, 37(3), 229-247.
- CEROM, 2008, « Les défis de la croissance calédonienne ». AFD, ISEE, IEOM.
- Charles, A., Darné, O., Hoarau, J.F., Jean-Pierre, Ph., 2012, « La persistance des écarts de richesse entre la Réunion et les standards français et européens : l'apport des tests de racine unitaire », Document de travail du CEMOI, Université de la Réunion.
- Dery, S., 2005, « Problèmes de développement ans les régions marginales ». Travaux du GREDIN, n°1, Université de Laval, Québec, novembre.
- Easterly, W., Kraay, A., 2001, "Small states, small problems? Income, growth and volatility in small states", *World Development*, 28 (11), 2013-2027.
- François, T., Salmon, J.-M., 2006, « Le développement humain dans la Caraïbe : des progrès fragiles ? », *Antiane*, N°65.
- Gadray, J., Ruyters, C., Laffut, M., 2006, « Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord Pas de Calais et en Wallonie », Etude pour le Conseil Régional Nord Pas de Calais.
- Garabédian, S., Hoarau, J.-F. , 2011, « Un indicateur de développement humain soutenable pour les petites économies insulaires en développement », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 4, 651-680.
- Gidwitz, Z., Heger, M.P., Pineda, J., Rodriguez, F., 2010, "Understanding Performance in Human Development: A Cross-National Study", Human Development Research Paper, n°42, PNUD.

- Goavec, C., Hoarau, J.-F., 2012, « Une mesure de la vulnérabilité économique structurelle de La Réunion : Une adaptation de l'indicateur du « Committee for Development Policy » des Nations Unies », Document de travail du CEMOI.
- Goujon, M., 2008, « L'indice de développement humain : une évaluation pour La Réunion », *Région et Développement*, n°27, 225-244.
- Goujon, M. et F. Hermet, 2012, « L'indice de développement humain : une évaluation pour Mayotte », *Région et Développement*, n°36, 229-244.
- Goujon, M., Hoarau, J.-F., Rivière F., 2015, « Vulnérabilités économique et environnementale comparées des économies ultramarines françaises », Document de travail de l'AFD, n°145.
- Guillaumont, P., 2009, « Caught in a Trap: Identifying the Least Developed Countries », *Economica*, France.
- Guillaumont, P., 2010, « Assessing the economic vulnerability of small island developing states and the least developed countries », *Journal of Development Studies* 46(5), 828-854.
- Hoarau, J.-F., Lopez, C., Paul, M., 2010, « Short note on the unemployment rate of the French Overseas Regions », *Economics Bulletin*, 30(3), 1-8.
- INSEE, 2010, « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010 », *INSEE Première*, n°1304, Paris.
- Logossah, K., 2007, « Small developing island: what specificity? », *Journal of Regional and Urban Economics* 1, 3-11.
- Martins, P., Winters, L., 2003, « Beautiful but costly business costs in small economies », Complete First Draft, Commonwealth Secretary, Juillet.
- Oberst, A., McElroy, J., 2007, « Contrasting Socio-Economic and Demographic Profiles of Two, Small Island, Economic Species: MIRAB versus PROF-IT/SITE », *Island Studies Journal*, 2(2), 163-176.
- PNUD, 1990, *Concept and Measurement of Human Development*, Human Development Report 1990, Oxford University Press.
- PNUD, 2010, *The real wealth of nations: Pathways to human development*, Human Development Report 2010, Oxford University Press.
- Reading, S., Venables, A., 2004, « Economic geography and international inequality », *Journal of International Economics*, 62(1), 53-82.
- Srinivasan, T.N., 1986, « The Costs and Benefits of Being A Small, Remote, Island, Landlocked, or Ministate Economy », *World Bank Research Observer*, 1(2), 205-218.
- Sudrie, O., 2013, « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer? Une approche par l'indice de développement humain », Document de travail de l'AFD, n°129, novembre 2012, mis à jour février 2013.
- UNESCO (2007, « Education Indicators – Technical Guidelines », UNESCO Institute for Statistics, Montreal.

**A NEW ASSESSMENT FOR THE DEVELOPMENT LEVEL OF
THE FRENCH OVERSEAS ECONOMIES BY IMPLEMENTING
THE « HYBRID » HUMAN DEVELOPMENT INDEX**

***Abstract** - There is a large consensus in the literature that French overseas economies show good performances in terms of development during the last decades. However, this finding relies on empirical studies suffering from a number of methodological drawbacks. Then, we decide to check if this conclusion still holds when a more robust approach is retained. Thus, we propose a new assessment of the French overseas territories' development level over the period 1995-2010 by implementing the « hybrid » Human Development Index introduced by the UNDP in 2010. Finally, our indicator strongly supports the earlier conclusion: these economies display high development levels (except for Mayotte), notably compared to the other small island economies. Nevertheless, their performances still remain far behind the national average.*

Keywords - HUMAN DEVELOPMENT, INSULARITY, OVERSEAS REGION, SYNTHETIC INDICATOR